

## **Baccalauréat STMG spécialité *Systèmes d'information de gestion***

### **Partie écrite de l'épreuve de spécialité, deuxième sous-partie**

L'évaluation de cette sous partie est réalisée en s'appuyant sur les critères d'évaluation indiqués dans la note de service n° 2013-091 du 7 juin 2013 (définition de l'épreuve de spécialité dans la série STMG...) paru au BO n° 26 du 27 juin 2013.

*Rappel de la définition de l'épreuve* : « La seconde sous-partie vise à évaluer si le candidat est capable :

- de raisonner en confrontant ses connaissances générales en gestion à des situations d'organisation ;
- d'examiner les conditions de transfert des méthodes, des techniques et des outils mobilisés, à d'autres contextes organisationnels ;
- de rédiger une réponse synthétique, cohérente et argumentée.

[...]

Le candidat doit répondre à une question relative à une problématique de gestion en lien avec les situations et les thèmes du programme abordés dans la première partie. »

### **Sujet zéro : éléments pour l'évaluation de la deuxième sous-partie de la partie écrite de l'épreuve de spécialité (4 points sur 20)**

*En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant des situations présentées dans la première sous-partie, répondre à la question suivante :*

*Dans le cadre du projet de système d'information, il est désormais possible pour les usagers de rendre les documents empruntés dans n'importe laquelle des médiathèques du réseau. Le projet prévoit aussi d'améliorer la visibilité du fonds documentaire. Quels outils et techniques peuvent être mis en place pour faciliter la recherche de documents par les usagers ?*

La grille suivante permet de dresser un profil de candidat-e, construit sur ces critères, et peut aider à fixer la note :

Cette partie vise à évaluer si le candidat est capable :	Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant
De raisonner en confrontant des connaissances générales en gestion à des situations d'organisation				
D'examiner les conditions de transfert des méthodes, des techniques et des outils mobilisés, à d'autres contextes organisationnels				
De rédiger une réponse synthétique, cohérente et argumentée				

Sont proposés ci après des éléments de réponse à la question. Ils ne sont pas exhaustifs, ne prétendent pas épuiser le sujet et surtout ne constituent pas le corrigé au sens habituel du terme : ce qui est attendu de la candidate ou du candidat.

**Dans sa réponse, la candidate ou le candidat pourra mentionner les connaissances suivantes :**

Faciliter la recherche documentaire signifie :

- Structurer le fonds documentaire :
  - o Etablir un catalogue des documents, adopter un plan de classement des documents ;
  - o associer à chaque document des descripteurs et indexer les documents en s'appuyant sur les descripteurs (cas des méta-données) ;
- mettre à disposition des utilisateurs une solution numérique leur permettant d'interroger le fonds documentaire (moteur de recherche).

Remarque : la question telle qu'elle est posée exclut la numérisation du fonds documentaire.

**Dans sa réponse la candidate ou le candidat pourra présenter des éléments relatifs aux conditions de transfert (taille, type d'organisation, nature de l'activité, territoire, etc)**

Dans la première partie du sujet, nous sommes dans une bibliothèque municipale donc

- des usagers qui ne sont pas forcément habitués à manipuler un outil de recherche documentaire (tenir compte des caractéristiques générationnelle et sociale des usagers) ;
- des attentes très variées des usagers ;
- un fonds documentaire éclectique.

Il faudra donc prévoir :

- une solution capable d'indexer la variété du fonds documentaire ;
- un outil intuitif ;
- un accompagnement des utilisateurs dans la manipulation de la solution numérique.

Par ailleurs la solution devra :

- non seulement identifier un document mais aussi connaître sa disponibilité et son lieu de stockage ;
- permettre la consultation du fonds documentaire dans les médiathèques mais aussi depuis internet (service accessible depuis le site de la municipalité ?).

Dans le cas d'une bibliothèque universitaire, les usagers – les étudiants- sont acculturés à la recherche documentaire donc l'accompagnement n'est pas le même. Si on se réfère à une GED au sein d'une entreprise, les recherches effectuées par le personnel de l'entreprise sont sur des documents dont la norme d'organisation peut-être propre à l'entreprise. Dans le cas d'une recherche documentaire via un moteur de recherche sur internet, il faut s'interroger sur la validité de la source...

**Dans sa réponse, la candidate ou le candidat pourra argumenter de diverses façons :**

*L'argumentation peut être organisée autour d'une opposition d'idées, s'appuyer sur une progression des situations de gestion mobilisées. Elle peut prendre parti ou au contraire développer une réponse contingente.*

La formulation de la question invite la candidate ou le candidat à argumenter sur la spécificité de la recherche documentaire selon la nature des organisations.

**Repérage d'éléments de programmes mobilisés par la question (non exhaustifs) :**

Programme	Thème / question de gestion / notions	Capacités
<b>Système d'information de gestion</b>  <b>en classe de terminale</b>	<u>Thème</u> : L'information pour agir et décider  <u>Question de gestion</u> : la numérisation suffit-elle à valoriser l'information ?  <u>Notions</u> : - Document : numérisation, structuration, indexation  - Langage de définition de documents  - Structuration de contenu documentaire : hyperlien, métadonnées, syndication, référencement  - Gestion de contenu documentaire : fonctions et outils	- Distinguer les différentes opérations de numérisation, de structuration et d'indexation associées à un type de contenu numérique  - Repérer les contraintes de toute nature liées à ces opérations  - Distinguer le contenu d'un document numérique, son format et sa présentation par différentes applications  - Identifier les sources d'information pertinentes  Suivre une démarche rationnelle de recherche et de qualification des informations  - Exploiter les fonctionnalités avancées d'un moteur de recherche

Programme	Thème / question de gestion / notions	Capacités
<b>Système d'information de gestion en classe de terminale</b>	<p><u>Thème</u> : L'organisation informatisée</p> <p><u>Question de gestion</u> : Pourquoi la qualité du système d'information est-elle un enjeu pour l'organisation ?</p> <p><u>Notions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualités des données et de l'information</li> <li>- Processus de gestion, activités, acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprécier le rôle d'une information dans un processus de gestion</li> <li>- Énoncer les déterminants de la pertinence d'une information et de décrire les opérations qui contribuent à son obtention</li> </ul>

Programme	Thème / question de gestion / notions	Capacités
<b>Sciences de gestion en classe de première</b>	<p><u>Thème</u> : information et intelligence collective</p> <p><u>Question de gestion</u> : En quoi les technologies de l'information transforment-elles l'information en ressource ?</p> <p><u>Notions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Donnée, information et connaissance</li> <li>- Rôles, accessibilité et valeur de l'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire les services rendus par le SI aux divers métiers de l'organisation</li> <li>- Comparer les fonctionnalités des outils et services disponibles</li> </ul>